

2016

# PROTECTION DE LA CONSTITUTION & PROTECTION PAR LA CONSTITUTION

## COLLOQUE INTERNATIONAL

Inscription obligatoire

Direction scientifique : Arnaud LE PILLOUER

Organisé par l'Institut de droit public (IDP) avec la collaboration du centre Métaphysique Allemande et Philosophie Pratique (MAPP) de l'Université de Poitiers



Mercredi 11 et jeudi 12 mai 2016

Faculté de Droit et des Sciences sociales  
43, place Charles de Gaulle

**Amphi Hardoin**

<http://droit.univ-poitiers.fr>

Université de Poitiers – Faculté de Droit et des Sciences Sociales  
Amphithéâtre Hardoin  
43 Place Charles de Gaulle 86000 Poitiers

### Renseignements

Karine BOUHIER

Faculté de Droit et des Sciences sociales de Poitiers  
INSTITUT DE DROIT PUBLIC (IDP)  
43, Place Charles de Gaulle  
Bât. E9-TSA 81100  
86073 Poitiers Cedex 9  
05 49 45 47 70  
[karine.bouhier@univ-poitiers.fr](mailto:karine.bouhier@univ-poitiers.fr)

**Inscription avant le 6 mai 2016**

### Droits d'inscription au colloque : 40 euros TTC (déjeuners libres)

- Inscription par courrier postal : retourner bulletin d'inscription et chèque ou
- Inscription par email : [karine.bouhier@univ-poitiers.fr](mailto:karine.bouhier@univ-poitiers.fr) (avec informations figurant dans le bulletin d'inscription et envoi du chèque par courrier postal à l'IDP)

### Gratuité pour les universitaires et étudiants

- Inscription par courrier postal : retourner bulletin d'inscription ou
- Inscription par email : [karine.bouhier@univ-poitiers.fr](mailto:karine.bouhier@univ-poitiers.fr) (avec informations figurant dans le bulletin d'inscription)

Faculté  
**DROIT**  
& Sciences sociales  
UNIVERSITÉ DE POITIERS

1431  
Université  
de Poitiers

idp.  
Institut  
de Droit Public  
Université de Poitiers

REGION  
Poitou  
Charentes  
la démocratie participative

Grand  
Poitiers  
grandpoitiers.fr

## Mercredi 11 mai 2016

13h00 - Allocution d'ouverture : **Philippe LAGRANGE** (professeur de droit public, Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers)

13h15 - Présentation du colloque : **Arnaud LE PILLOUER** (professeur de droit public à l'Université de Poitiers)

### LES JUGES ET LA CONSTITUTION

13h30-13h50 - Le juge administratif et la séparation des pouvoirs  
**Jean-François LAFAIX** (professeur de droit public à l'Université de Lorraine)

13h50-14h10 - L'argument tiré de l'autorité de la Question prioritaire de constitutionnalité en droit privé  
**Michel BOUDOT** (maître de conférences en droit privé à l'Université de Poitiers)

*Questions/Débats*

14h30-14h50 - La Cour suprême des États-Unis et l'adaptabilité de la Constitution fédérale  
**Wanda MASTOR** (professeur de droit public à l'Université Toulouse Capitole)

14h50-15h10 - Les magistrats italiens et la Constitution de 1948  
**Isabelle BOUCOBZA** (professeure de droit public à l'Université de La Rochelle)

*Questions/Débats*

*15h30-16h00 - Pause café*

### LA CONSTITUTION PROTECTRICE DE LA CONSTITUTION ?

16h00-16h20 - Les limites «tacites» à la révision constitutionnelle – l'exemple colombien  
**Riccardo GUASTINI** (professeur de philosophie du droit à l'Université de Gênes)

16h20-16h40 - Retour sur la supra-constitutionnalité  
**Michel TROPER** (professeur émérite de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense)

*Questions/Débats*

## Jeudi 12 mai 2016

09h00-09h30 - Accueil des participants - Café

### PERSPECTIVES HISTORIQUES

09h30-09h50 - Peut-on parler de censure juridictionnelle des violations de la "constitution" sous l'Ancien Régime ? L'exemple de 1763

**Éric GOJOSSO** (professeur d'histoire du droit à l'Université de Poitiers – Doyen honoraire)

09h50-10h10 - Le constitutionnalisme populaire aux États-Unis à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle

**Julien BOUDON** (professeur de droit public à l'Université de Reims Champagne-Ardenne)

10h10-10h30 - Le départementalisme américain  
**Quentin EPRON** (maître de conférences en droit public à l'Université Paris II Panthéon-Assas)

*Questions/Débats*

*10h50-11h10 - Pause café*

### FINALITÉS DE LA CONSTITUTION

11h10-11h30 - La constitution protège-t-elle ou réalise-t-elle la liberté ? (à propos de Montesquieu et Hegel)

**Gilles MARMASSE** (professeur de philosophie à l'Université de Poitiers)

11h30-11h50 - Garantir les droits et libertés constitutionnelles a-t-il un sens ?  
**Véronique CHAMPEIL-DESPLATS** (professeure de droit public à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense)

*Questions/Débats*

*12h30-14h30 - Pause déjeuner*

### FINALITÉS DE LA JUSTICE CONSTITUTIONNELLE

14h30-14h50 - Pluralisme des valeurs et justice constitutionnelle  
**Mauro BARBERIS** (professeur de philosophie du droit au IUSLIT de l'Université de Trieste)

14h50-15h10 - Les justifications de la justice constitutionnelle  
**Guillaume TUSSEAU** (professeur des universités à l'École de droit de Sciences Po)

*Questions/Débats*

*15h30-16h00 - Pause café*

### LA JUSTICE CONSTITUTIONNELLE EN QUESTION

16h00-16h20 - Protéger les violations de la constitution : le Fehlerkalkül d'Adolf Merkl  
**Thomas HOCHMANN** (professeur de droit public à l'Université de Reims Champagne-Ardenne)

16h20-16h50 - Qui doit contrôler la constitution ?

**Pierre BRUNET** (professeur de droit public à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne)

*Questions/Débats*

*17h30 - Cocktail de clôture*